L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

Notre Devise: "JE CRAINS DIEU, CHER ABNER, ET N'AI POINT D'AUTRE CRAINTE" - Racine

VOL. XV — NO 10 | Sudbury, Ont. le 16 août, 1956. | le numéro: 5 sous

Coup D'oeil de Passant

TORTUE GEANTE PRISE DANS L'OUTAOUAIS

Jean-Louis Vien, de Hull, était fier de montrer à ses voisins une tortue de 38 pouces de longueur et pesant 50 livres qu'il avait retirée des eaux de la rivière Ottawa, à Bryson, à 50 milles environ au nord-ouest de cette ville. C'est la troisième fois en trois semaines qu'une tortue de plus de trois pieds est retirée des eaux de la rivière Ottawa.

• • •

145 PERSONNES ONT UN REVENU D'UN MILLION PAR AN OU PLUS

Le gouvernement américain signale que d'après les déclarations d'impôt il y a aux Etats-Unis 145 personnes dont le revenu annuel est d'un million ou plus. Cette donnée date de 1953. En 1952, il y avait officiellement 148 millionnaires, et 219 en 1950.

• • •

LE CADAVRE D'UN JEUNE ALPINISTE DISPARU EN 1888 EST RETROUVE

Le cadavre d'un jeune alpiniste munichois disparu depuis 1888 a été retrouvé au pied du glacier de Weisshorn, en Suisse. Le corps a été conservé en parfait état par les glaces.

• • •

SAVIEZ-VOUS QUE . . .

. . . au Canada seulement l'on dépense plus de 3 millions de dollars annuellement pour l'achat de "Comics" et autres publications pornographiques?

• • •

CINQ OU SIX EGLISES POURRAIENT LOGER DANS L'ORATOIRE AU MT-ROYAL

Peu de gens savent que la basilique de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal est si vaste qu'on pourrait y loger cinq ou six églises paroissiales modernes de dimensions ordinaires. C'est en parlant du coût considérable des travaux de constructions de la basilique que ce fait intéressant nous a été signalé par les membres du comité de construction de l'Oratoire.

• • •

EN DOUZE HEURES

Grâce aux vaillants efforts de 30 ouvriers en construction, James Smith dont la demeure fut détruite par le feu au mois de mars possède une nouvelle résidence et compte de nouveaux voisins.

La maison a été érigée, à East Uniake. Les ouvriers transportèrent machinerie et matériaux sur les lieux et, en moins de 12 heures, un magnifique bungalow de quatre pièces étaient prêt à recevoir Smith, son épouse et ses quatres enfants.

Le nouveau contrat accorde une hausse de 36c de l'heure sur un espace de deux ans

Les 16,000 employés de l'International Nickel à Sudbury et à Port Colborne votent vendredi sur le nouveau contrat de travail d'une durée de deux ans, qui vient d'être accepté par les officiers de l'Union du Mine-Mill.

Le règlement du différend entre la compagnie et l'Union a été révélé par Mike Solski, président du Mine-Mill et président du comité négociateur de l'union. Ce comité recommande aux membres du syndicat de l'accepter. Des conditions du nouveau contrat ont été expliquées aux membres de l'union lors d'assemblées tenues cette semaine.

Selon les dirigeants de l'union, le nouveau contrat de travail apportera des hausses de salaire à partir d'un minimum de 8½c de l'heure jusqu'à un maximum de 17¼c de l'heure pour la première année et de 9c jusqu'à 18½c de l'heure pour la deuxième année de sa mise en vigueur.

C'est la première fois qu'on signe un contrat de deux ans dans l'industrie nickelefère dans le district de Sudbury.

Voici un résumé des détails de la nouvelle entente telle que donnée, à leurs membres par les dirigeants de l'union:

En plus des augmentations de salaire, l'entente comprend une prime de 15c de l'heure pour tout travail fait le dimanche; un accroissement de 10% dans les pensions payées à ceux qui veulent prendre leur retraite à 60 ans au lieu de 65 ans; un congé automatique le 1er janvier pour fins de vacances annuelles, rendant possible à quelques 4,000 employés d'encaisser jusqu'à deux semaines de salaire de vacances; une plus grande garantie pour deux des 8 congés payés annuellement avec abrogation des restrictions imposées jusqu'ici au sujet du jour de Noël et du jour de l'An, si non travaillés.

En plus de ces gains en espèces, le nouveau contrat autorise l'union à participer plus activement au maintien des conditions d'hygiène et de sûreté, sans compter la permission qu'auront les membres de l'union de s'absenter du travail pendant un temps déterminé pour remplir certaine fonctions syndicales.

La compagnie paiera la moitié de l'accroissement des primes pour l'assurance ainsi que pour le plan médical et chirurgical pour les dépendants des employés qui demeurent dans le district de Sudbury mais en dehors des régions désignées pour le plan médical dirigé par le personnel de l'Inco.

Quand les nouveaux taux de salaire entreront en vigueur (ils sont rétroactifs jusqu'au premier juin. 1956) le salaire initial dans le district de Sudbury montera de $1.72¼ jusqu'à $1.80¾ de l'heure, et le premier juin, 1957 jusqu'à $1.89¾.

Le salaire maximum sera de $2.45¾ à partir du premier juin 1956 et de $2.64¼ le premier juin, 1957. Le salaire moyen, évalué à $1.95 ¾ de l'heure avant les négociations, s'élèvra à $2.07½ pendant la première année de la nouvelle entente et à $2.20 pendant la seconde.

Le salaire des mineurs autour de Sudbury monte de $1.96¼ à $2.06 de l'heure pour la première année et à $2.20½ pour la seconde.

Les hommes de métier dans le district de Sudbury et à Port Colborne recevront $2.39¼ de l'heure au lieu de $2.22½ cette année et $2.57¼ le premier juin, 1957.

Les hommes de métier qualifiés recevront $2.33 la première année et $2.50½, la seconde année, au lieu du salaire actuel de $2.16 ¾.

Les employés recevront chacun en moyenne un salaire rétroactif de $53.

L'on en est venu à cette entente pendant les séances d'arbitrage qui se sont déroulées à Sudbury la semaine dernière.

L'ancien contrat s'est terminé le 31 mai, 1956 tandis que le nouveau contrat, s'il est accepté par les membres de l'union, se terminera le 31 mai, 1958.

Une collision fait un mort et plusieurs blessés

Une accusation de négligence criminelle a été portée contre Joseph Brunet, 24, de 20 rue East, Coniston, peu de temps après son départ de l'hôpital. Il fut impliqué dans une collision sur le chemin 17, est, aux limites de la ville, à 7.30 a.m. dimanche.

Apparemment Brunet, conduisait sur le mauvais côté de la route quand la collision eut lieu avec un camion de la R.C.A.F. conduit par William W. Nickelson, 28, de Falconbridge.

Cinq personnes dans le camion furent admis à l'hôpital pour observation et traitements.

Brunet était accompagné de sa femme, et de M. et Mme Landry de 35 rue East, Coniston. Il furent transportés à l'hôpital St-Joseph où ils furent traités.

Les deux véhicules furent endommagés, a rapporté la police provinciale. Les dommages au camion, s'élèvent à $1,500, et, à l'automobile à $1,200.

Landry est mort mercredi des suites de ses blessures. Sa femme est encore à l'hôpital. M. et Mme Brunet ont été congédiés mardi.

M. Emile C. Gaudette, Service des Relations extérieures, Canadian Industries Limited, Montréal, était de passage à nos bureaux récemment au cours d'un voyage dans le nord de l'Ontario.

Bon samaritain du volant près de Kirkland Lake

Une affaire qui débuta par un appel d'un automobiliste en détresse se termina en une violente collision qui envoya deux hommes et une femme à l'hôpital.

L. Zenzen, de Kirkland Lake, dont la voiture était en panne en bordure de la route près des limites est de la ville, signala une auto de passage. Cette voiture alla donner sur l'arrière de celle de Zenzen et la poussa 100 pieds dans la broussaille.

Douglas Lowe de Kirkland Lake, au volant de la seconde voiture, fut transporté dans un état grave à l'hôpital. On avait réussi à le libérer des débris de son véhicule. Il souffrait de blessures à la poitrine.

Son compagnon, Ron Gibbs, fut également hospitalisé mais ses blessures n'étaient pas aussi graves. La femme de Zenzen a été blessée au cou.

Projet d'une fonderie de $12 millions

Le bureau torontois des mines Consolidated Sudbury Basin vient d'annoncer que cette compagnie a l'intention de construire une fonderie d'une capacité de 750 tonnes par jour au coût de $11,000,000 à $12,000,000. La fonderie sera alimentée par la production des mines situées au lac Vermilion et à Errington.

Le projet a été décrit par J. Cunningham Dunlop, gérant-directeur de la compagnie. Il fera suite au développement des mines susdites, celle du lac Vermillion en 1957 et celle d'Errington un an plus tard.

D'excellents dépôts de mineral ont été trouvés pendant les travaux d'exploitation initiaux à ces deux mines.

Les travaux d'installation d'équipement suivent l'horaire prévu et l'on procède au nivellement d'une lisière de terrain afin d'y poser une voie ferrée qui partira de Chelmsford. L'on a déjà accordé un contrat pour le posage des traverses.

Les dessins d'un tramway aérien de 5½ milles qui reliera les deux mines ont été reçus de l'Angleterre et les travaux préliminaires en vue de son érection ont été commencés.

L'on n'a pas ecore choisi le site de la fonderie, mais les officiers des mines disent que le financement de l'entreprise ne comportera aucun changement dans le capital de la compagnie.

Le travail sur le chemin de Levack est chose certaine

Selon l'honorable James Allan, ministre de la voierie pour l'Ontario, le travail sur le chemin de Levack entre ce village et Larchwood, commencera cette année. L'on accordera bientôt des contrats pour la construction de cette nouvelle section de la route.

M. Allan a fait une tournée d'inspection des routes du district cette semaine en compagnie d'autres membres de Chambre et d'intéressés à la circulation.

Il s'est montré très conciliant et, sans faire trop de promesses, il a semblé vouloir donner satisfaction aux gens.

Un aveugle de Noëlville se coupe la gorge avec un rasoir

Un homme affligé de cécité, Rodrigue Prévost, 38 ans, R.R.1 Rutter qui s'était tailladé la gorge dimanche dernier a saigné à mort à l'hôpital St-Joseph quelques heures après y avoir été admis. Prévost s'était coupé la gorge à quatre endroits, pratiquement d'une oreille à l'autre, au moyen d'une lame de rasoir. La police croit que l'homme souffrait de dépression mentale.

Le Dr. Georges Vachon de Noëville, appelé d'urgence à la ferme située à quelques milles du village, a conseillé à la famille de transporter le blessé à l'hôpital St-Joseph. Un voisin, Marcel Gauthier, l'y conduisit.

Le Dr. Jean Cloutier put le maintenir en vie jusque vers 2 heures, malgré les 12 points que l'homme avait à l'incision. Cependant une artère s'est remise à saigner, et l'homme est mort six heures plus tard.

Le Dr. Gilles Desmarais a fait enquête.

Prévost a demeuré toute sa vie sur une ferme à Rutter avec ses parents, son frère et son épouse, M. et Mme Conrad Prévost.

Noëlville

MARIAGE CHENIER - PILON

Un chic mariage avait lieu récemment en l'église Ste-Anne à Mattawa lorsque le Révérend Victor Pilon, curé de la paroisse et oncle du marié, bénissait l'union de Jeannine Chenier et de Victor Pilon.

La mariée est la fille de Mme Chenier de Thurso, Québec et le marié est le fils de M. et Mme Joseph Pilon de Noëlville.

Pour l'occasion l'église était décorée de fleurs de la saison.

Les cantiques de mariage furent exécutés par Mme Dégagné et M. Armand Coté.

La mariée au bras de son frère, Ernest Chenier, portait une toilette à la cheville de dentelle française chantilly sur jupon taffeta nylon. Modèle Princesse avec boléro, fini d'un collet Peter Pan et manches longues finies avec pointes sur la main.

Son voile court garni au bas d'appliqués de dentelle incrustée de pierres de rhin était retenu par une tiare de perles et de pierres du rhin. Elle portait un collier et des boucles d'oreille en perle, cadeau du marié. Elle portait aussi un livre d'heures recouvert de petites roses rouges naturelles, fini de pendants, avec muguets.

Mlle Rachelle Lefèbvre de Thurso était fille d'honneur et portait une toilette longueur ballerine, de couleur bleu pâle. La jupe très ample en marquisette de nylon sur taffeta, était surmontée d'un corsage ajusté. Son chapeau, genre "pill box" en même étoffe que la robe, était garni de petites fleurs roses et blanches. Elle portait un bouquet composé de pompons bleus.

Rodolphe Chénier également de Thurso, frère de la mariée était garcon d'honneur.

Le petit Jean-Marc Ethier et sa petite soeur Paulette, neveu et nièce du marié était page et bouquetière.

La blondine Paulette était ravissante dans une toilette blanche longue. La jupe très ample était faite de cinq rangs de frisons en tulle nylon. Le corsage ajusté était fini d'un collet frisons avec manches courtes bouffantes. Elle portait un bonnet de tulle et taffeta de modèle hollandais et dans ses mains une gerbe de petites fleurs pompons jaunes.

Jean-Marc portait un habit noir.

Après la cérémonie religieuse, les mariés, suivis des invités, se rendaient à North Bay où une réception eut lieu à l'hôtel St-Regis. Le dîner fut servi.

Les deux mamans des mariés recevaient les invités. Mme Chenier portait une robe de toile importée couleur beige avec accessoires roses et corsage de roses.

Mme Pilon portait un ensemble composé d'une robe en soie imprimée bleue et rose avec duster bleu marin. Les accessoires étaient bleu marin et blancs, et son corsage était de fleurs American Beauty.

Les nouveaux époux partaient dans l'après-midi pour leur lune de miel. Ils se rendaient à Ste-Anne de Beaupré.

Pour l'occasion la mariée portait une robe de toile bleu poudre recouverte d'un duster beige. Ses accessoires étaient beiges et elle portait un grand chapeau blanc.

A leur retour à Noëlville une danse eut lieu à la salle Huot.

Parmi les invités de l'extérieur venus pour le mariage et pour la réception étaient M. et Mme Paul Emile Prévost de Ottawa, M. et Mme René Lauzon de Hull, Mlle Juliette Chenier, M. et Mme Ernest Chenier, Mme Claudia Chenier, M. Ernest Chenier, Mlle Rachelle Lefebvre et Rodolphe Chenier, tous de Thurso, M. et Mme Romuald Chenier de Blezard Valley, M. et Mme Robitaille et leurs deux fillettes de Lachute Québec, M. et Mme Jean-Paul Chenier de Sudbury, M. et Mme Hilarion Pilon de Bonfield, Mme Odilas Prévost, M. Joffre Prévost, Mlle Jeanne d'Arc Prévost de Capréol, M. et Mme Ernest Chartrand de Monetville, M. et Mme Ernest Boucher, M. et Mme Adrien Daoust, Marcel Coulombe, Raymond Coulombe, Roland Coulombe, Denise Charron, M. et Mme Aurèle Ethier, M. et Mme Paul Pilon, Mlles Pauline et Viola Pilon, M. et Mme George Viau, Rachelle Viau, Gilles Viau, Marcelle Lafrenière, et Cécile Carrière, tous de Noëlville.

Les nouveaux époux établiront leur domicile à Mattawa.

Nos meilleurs voeux de bonheur!

Il y a des compensations dans la vie

(Central Press Canadian)

Au jardin zoologique, le public éprouve généralement de la sympathie pour les ours polaires qui y vivent en captivité. Mais qui n'aimerait pas changer de place avec eux, aux jours de la canicule ? En voici un qui n'a pas l'air malheureux du tout, même s'il est loin de ses glaces natales...

Mlle Alice Lafortune de Toronto visitait M. et Mme Arthur Daoust, sa mère Mme Rose Lafortune, et M. et Mme Hormidas Pitre.

Mme Hervé Daoust est à suivre un cours spécial d'enseignement à Ottawa.

Louis Courchesne, fils de M. et Mme Télesphore Courchesne, et Gilles Chartrand fils de M. et Mme Roméo Chartrand, passaient trois semaines à Ottawa, au camp d'été Lajoie dirigé par les Pères Capucins.

Mme Gérard Larose et ses trois enfants Colette, Michel et Normand, visitaient M. et Mme Ernest Landry à Blind River.

M. et Mme Armand Grandchamp, M. et Mme Henri Duval de Windsor passaient leurs vacances d'été, au lac à L'ours.

Mlle Rita Lussier de Tangente Alberta était en visite dans la famille Mathias Rancourt.

Fernande Rancourt, étudiante au Couvent du Sacré-Coeur à Ottawa passe ses vacances parmi ses parents. Elle est la fille de M. et Mme Mathias Rancourt.

M. et Mme Louis Vaillancourt, M. et Mme Jean Bouffard et leur fillette Nicole, assistaient à la Profession de Soeur Colette de Jésus (Colette Vaillancourt) à la Maison Mère des Soeurs Grises de la Croix à Ottawa.

Baptême

M. et Mme Florian Guèrin sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 24 juin à l'hôpital St-Jean de Brébeuf, Sturgeon Falls et baptisé à Noëlville le 1er juillet sous les noms de Joseph, Jean-Baptiste, Richard. Parrain et marraine, M. et Mme Léo Charron, grands-parents de l'enfant.

Gérard Lahaie officier cadet au collège Militaire Royal de St-Jean passait quelques jours en vacance dans sa famille. Il est le fils de M. et Mme Wilfrid Lahaie.

M. Edgar Serré et Mlle Juliette Jean de Sudbury, visitaient M. et Mme Ernest Chartrand dimanche dernier.

M. et Mme Adrien Madore de Anger ainsi que M. et Mme Patrick Madore de Hull, visitaient M. et Mme Ernest Chartrand en fin de semaine.

M. et Mme Hector Chartrand, M. et Mme Gérald Brassard, visitaient M. et Mme Léo Séguin, M. et Mme George Nault et M. et Mme Pierre Coulombe à Sudbury en fin de semaine.

M. et Mme Raymond Thibert (Rhéa Duval) de Windsor visitaient M. et Mme Calyxte Duval au lac à L'Ours à leur chalet d'été.

Mlle Réjeanne Rancourt de Spirit River Alberta visitait sa famille (Mathias Rancourt- et assistait au mariage de sa soeur Rita.

A la ferme du duc de Windsor

Le duc de Windsor prend un nouvel intérêt à sa ferme d'élevage qui s'étend sur un territoire de 4,000 acres en Alberta.

Le duc est l'un des principaux actionnaires d'une nouvelle compagnie canadienne qui a loué le ranch en vue de faire l'élevage de bêtes à cornes Hereford et Galloway de même que de porcs Vessex.

Le premier envoi de 25 bêtes à cornes en provenance de l'Ecosse arrivera au ranch au mois de septembre. Il sera connu sous le nom de E. P. Ranch en l'honneur du prince Edouard. Il est probable que le duc vienne visiter les lieux dans un avenir prochain.

Lisez et faites lire

L'Ami du Peuple

A travail égal Salaire égal

Le gouvernement a présenté un bill dont le but est de forcer les employeurs relevant de la législation ouvrière fédérale à rémunérer les femmes de la même façon que les hommes quand le travail qu'elles accomplissent est le même que celui de la gent masculine.

Le parrain du bill est le ministre du Travail, M. Gregg.

En présentant le projet de loi, le ministre du Travail a rendu hommage à feu Agnes Macphail, qui fut la première femme députée aux Communes et qui, il y a 20 ans, réclamait ce que le gouvernement s'apprête à accorder aux travailleuses.

M. Gregg a dit que le Service civil fédéral reconnait déjà le principe du salaire égal pour la femme et l'homme quand le travail est le même.

Il a ajouté qu'il y a actuellement environ 1,250,000 femmes au sein de la main-d'oeuvre canadienne.

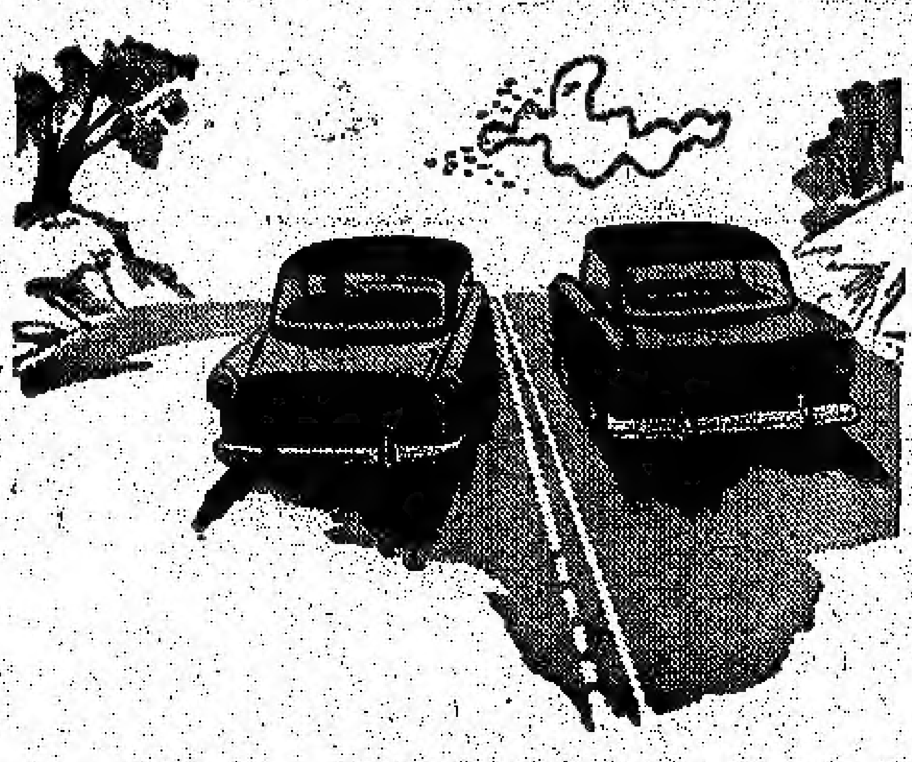

Vous n'êtes pas un bon chauffeur

Si vous avez ce défaut

Le mauvais jugement en dépassant une autre automobile est un des défauts les plus évidents d'un mauvais chauffeur. Ne dépassez jamais une voiture sans un chemin libre devant vous.

Que valent vos habitudes de route?

Ministère de la Voierie — Ontario

F. A. Papineau

La seule bijouterie du "Moulin à Fleur" offre les services de ses orfèvres suisses experts en

RÉPARATIONS DE MONTRES

TOUT TRAVAIL GARANTI POUR UN AN

465 avenue Notre Dame Tél.: OS 5-6555

GRAND CONCERT

chorale

Les Disciples de Massenet

de Montréal

A l'Auditorium du "High School"

Samedi, le 18 août

Entrée: $1.00 — 8.30 p.m.

Sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste

Au Royaume de la Femme

L'Eternel Fem

A QUEL POINT NOUS SOMMES gâtées! Le plus récent produit lancé sur le marché des cosmétiques en est un que les femmes à la peau sensible réclament depuis que la peau bronzée est à la mode. C'est une lotion de "bain de soleil" qui possède la qualité étonnante de laisser passer les rayons du soleil qui bronzent et de repousser ceux qui brûlent. Cette lotion protège vraiment la peau et vous pouvez maintenant échapper à toute brûlure et pelure. Pour les femmes à la peau sensible, on recommande le "bain de soleil des peaux sensibles" pour les femmes heureuses qui n'ont pas à s'inquiéter, il y a un "bain de soleil des peaux normales".

POUR UN ASPECT BIEN FINI dans le maquillage, ne manquez pas de l'appliquer jusqu'à l'intérieur de la ligne des cheveux, de couvrir les oreilles et la gorge. Ainsi l'effet sera plus naturel. Tapotez la gorge légèrement avec du coton absorbent ou du papier léger pour empêcher l'excès de poudre de marquer le tour du cou de votre robe.

SI VOUS VOUS ETES DEJA demandée comment certaines femmes obtiennent ce fini de maquillage doux comme du velours, il est probable qu'elles savent bien appliquer leur poudre. Il faut toujours appliquer de la poudre meuble avec une houppe. Puis enlever l'excès de poudre avec une brosse à poudre ou un carré de coton. Pour les retouches, on doit se servir de poudre pressée.

POUR LES SOIREES, vous pouvez ajouter une teinte de bleu à vos paupières et brosser vos cils avec un mascara bleu minuit. Si vous avez les yeux verts, employez une teinte verte; si vos yeux sont bruns, choisissez une couleur brune ou or.

EN CHOISISSANT VOTRE PARFUM, n'oubliez pas la température. Les jours chauds et humides intensifient les odeurs. Donc, les parfums lourds doivent être réservés pour les jours frais et secs. Une peau sèche ne retient pas un parfum aussi longtemps qu'une peau huileuse, donc on peut lui appliquer un parfum plus fort.

La mode

La saison chaude est favorable aux ensembles légers mais de teintes claires. Certains manteaux peuvent se porter avec une variété de robes disparates. Le manteau illustré ici est de soie brute et à textures, avec un unique bouton pour le retenir, et un col assez échancré pour permettre de voir la robe. La robe qui sert ici de modèle est en imprimé de soie où le bleu, le rouge et le jaune prédominent; cette dernière couleur est également celle du manteau. Le col de la robe est complété par une boucle qui se porte par dessus le manteau et aide à émincir la silhouette.

A table

PAR

Ida Bailey Allen

Durant les chaleurs, il arrive souvent qu'on ait mal au coeur. Cela, par exemple, quand on a mangé trop de crème glacée, ou qu'on l'a mangée trop rapidement, ou encore quand on a bu trop de breuvages glacés. Il ne faut pas oublier, aussi, qu'en cette période de l'année il survient souvent des cas d'empoisonnement des aliments. Un tel phénomène est dû à certains germes qui à la chaleur se multiplient à un rythme étonnant.

De tels empoisonnements ne sont pas toujours graves, mais sont dangereux pour les bébés ou les vieilles personnes. En tout cas, c'est une expérience toujours désagréable.

Comme le signale une brochure mise en circulation par le service de santé de la ville de Jacksonville, en Floride (on s'y connait en chaleur!), "les germes qui provoquent l'empoisonnement des aliments se trouvent souvent dans le nez et la gorge, aussi dans les intestins et dans les infections de peau. Ils peuvent trouver leur chemin dans les vivres qu'on manipule et sur les ustensiles et la vaisselle."

Il faut donc recommander plus que jamais qu'on se lave soigneusement les mains avant de préparer les repas. Et il convient aussi de bien les assécher avec une serviette propre. On doit également se soucier de n'acheter que des aliments en bon état, et bien maintenus en état de propreté.

On ne doit acheter que de la viande inspectée par les officiers du gouvernement. Il faut aussi s'assurer que les aliments congelés ou réfrigérés ne sont livrés qu'à la bonne température. Et dès qu'on les a reçus il faut les déposer dans un réfrigérateur à 45 degrés F. Dans les grandes chaleurs, on ne devrait pas servir de pâtisseries garnies ou remplies de crème, elles sont trop souvent porteuses de germes.

Courrier de Lysette

Q. — J'ai demandé à rencontrer la femme d'un collègue de mon mari. Celle-ci m'a invitée puis un mois s'est écoulé et elle ne m'a pas rendue visite. J'avais pensé qu'il était dans l'ordre de demandé à rencontrer cette dame plus âgée que moi et je me demande aujourd'hui si j'ai manqué de savoir-vivre. Que dois-je faire? LECTRICE

R. — Un mois seulement s'est écoulé depuis que vous avez fait cette visite; elle peut donc vous être rendue et il ne faut pas, malgré ce peu d'empressement considérer cela comme si vous aviez manqué au savoir-vivre. Diverses raisons: santé, soucis, occupations sont peut-être cause de ce retard. Si vous rencontrez cette dame dans la rue, sans l'aborder, saluez-la et vous verrez par sa réaction si oui ou non elle est heureuse de vous voir et que vous lui semblez sympathique.

Q. — J'ai rencontré une jeune fille à une soirée et l'ai trouvée bien agréable. J'aimerais la rencontrer de nouveau et les hasards ne me favorisent guère. Devrais-je lui écrire. JEAN QUI PLEURE.

R. — Non, ce n'est pas du tout nécessaire. Puisque vous avez rencontré cette jeune fille à une soirée ,vous avez des amis communs. Informez-vous adroitement auprès des personnes où vous avez été reçu pour savoir si vous pouvez espérer.

C'EST UNE BONNE IDEE DE LAISSER des morceaux de coton, de laine ou de flanelle dans vos gants et vos chapeaux, lorsque vous ne les portez pas.

UN PETIT TRUC FACILE, c'est de déposer une goutte de parfum sur les ampoules électriques juste avant d'allumer les lumières pour une soirée.

DANS LA CHAMBRE-VESTIAIRE, quelques coups de vaporisateur suffisent pour répandre une délicate odeur d'eau de cologne.

SAVIEZ-VOUS QU'UNE CUILLEREE à soupe de nettoyeur à bain ou de sable ordinaire, mélangé à une once de "cold cream" adoucit très bien les coudes et les talons?

"Docteur" à 12 ans

(Central Press Canadian)

La petite SHIRLEY DARLOW, de Woodridge (Ontario), est en train de donner un bel exemple. Agée de 12 ans, et vivant sur une ferme, elle souffre du diabète. Loin des grands centres et des médecins, elle s'est improvisée son propre médecin. Le gouvernement lui envoie par la poste sa provision d'insuline ainsi que l'équipement pour se donner des injections et pour faire l'analyse de son sang. "Cela n'est pas trop dur, dit-elle, une fois qu'on a pris le tour". Ce qui ne l'empêche aucunement de s'amuser comme tous les autres enfants, et de briller au terrain de balle.

Une classe spéciale pour les jeunes mamans

(Photo Central Press Canadian)

A London, Ontario, le Victoria Order of Nurses a inauguré un service de soins post-nataux pour montrer aux mamans comment prendre soin de leurs nourrissons. Il s'agit d'une véritable classe dirigée par des infirmières, et, pour ajouter au réalisme, ce sont de vrais bébés qui servent à illustrer l'enseignement. A gauche, on remarque l'infirmière, Mme R. Bond, se servant d'une simple couche pour peser un bébé. Au centre, devant un groupe de jeunes mères, Mme Bond donne le bain à l'enfant, de façon facile et rapide. A droite, avant de partir pour son foyer, Mme A. D. ...nson, de London, reprend son bébé qui a servi à la leçon, et semble toute confiante de pouvoir désormais s'en tirer fort bien toute seule.

La Page Ouvrière

Collaboration de la "Voix Ouvrière"

Le problème du communiste dans le "Mine-Mill"

L'ombre du marteau et de la faucille accompagne le Mine-Mill depuis que les circonstances l'ont obligé à devenir une "union indépendante". L'Exécutif tâche toujours d'éviter ce problème en ignorant les accusations portées contre lui à ce sujet. Le dernière manifestation officielle du communisme du Mine -Mill a eu lieu à la première convention nationale de celui-ci tenue à Sudbury en février 1956. La convention a nettement affirmé (ce qui est clair pour qui veut comprendre) que l'Exécutif du Mine-Mill n'avait jamais fait du communisme un problème. En d'autres termes, le Mine-Mill ne questionne jamais ses membres pour savoir s'ils appartiennent au parti communiste ou à un autre parti. Dans d'autres unions, on pose cette question du communisme. D'où l'attitude de ceux qui se disent: "Est-il juste que le Mine-Mill (en supposant que c'est une union comme les autres, ne soulève jamais le problème communiste?"

Il y a une certaine logique dans l'attitude du Mine-Mill. Si le parti communiste est tout simplement un autre parti canadien, il n'y a pas de quoi. Si on permet aux socialistes ou à n'importe quelle union d'avoir son parti, pourquoi le refuser aux communistes. Quoiqu'il en soit de l'objection, il faut d'abord répondre qu'il n'est bon pour aucune union d'être affiliée à un parti politique. Mais il y a plus quand il s'agit du parti communiste. La nature secrète, subversive, conspiratrice et servile de celui-ci et de toute organisation qui dépend de lui, nous oblige de mettre le parti communiste dans une catégorie à part. Le fait, d'ailleurs, que le communisme cherche toujours à camoufler son nom, est une preuve suffisante (dans la conscience même de ses adeptes) que le communisme n'est pas une affaire ouverte et honnête.

Dans l'organisation du Mine-Mill, aucun chef n'a jamais sérieusement essayé de nier ses sympathies communistes (même si pour un communiste un tel compromis ne compte pour rien.) Nous l'avons dit: l'ombre du communisme accompagne le Mine-Mill depuis sa naissance jusqu'à nos jours.

Une autorité assez connue: la grande union américaine CIO, a ouvertement publiée en plusieurs circonstances, que le Mine-Mill fut expulsé des rangs de la CIO pour la raison expresse qu'il était dominé et dirigé par le parti communiste. Un procès mémorable au sein même de la CIO a établi cette vérité. Les évènements survenus depuis ce temps n'ont fait que prouver davantage cette constatation. Jamais, pas même une seule fois, le Mine-Mill ne s'est dissocié de la politique officielle de la Russie communiste. Dans quelle copie de son journal a-t-on pu voir la moindre critique du système communiste? Par contre quel abattage contre le système américain. Chaque décision du communisme international a été secondée par le Mine-Mill: les appels de Stockholm, les congrès de la paix, la dé-atomisation et tout le reste du magasin de la propagande communiste.

Et il y a encore des bonnes natures qui cherchent des preuves de l'affiliation de Mine-Mill au parti communiste. Les citations du genre parues dans le livre "Red Fog", ne prouvent rien, pour la simple raison que l'auteur n'a jamais essayé de déclarer la source de ses affirmations.

Mentionnons, en particulier, un point de l'arsenal de la propagande communiste: celui de la "plus value". Brièvement, cela veut dire: un travailleur gagne pour son patron la valeur, disons de $50.00 par jour. Lui-même reçoit $10.00, tandis que le patron prend (vole) $40.00. Aucune union sérieuse ne mentionne cette affaire, sans expliquer le vrai sens de cette affirmation. Un des plus importants dirigeants du Mine-Mill a présenté cette théorie d'une façon très pittoresque aux travailleurs de Sudbury il y a deux ans et cela comme la théorie officielle du Mine-Mill. C'est un fait parmi tant d'autres qui a créé la réputation pro-communiste du Mine-Mill. Vers la fin de 1955, on a fait adopté, en vitesse, une nouvelle constitution canadienne du Mine-Mill. Le préambule (la partie la plus importante de tout le document) contient une théorie purement communiste: la lutte des classes. Aucune union démocratique n'a même songé de faire inclure semblable théorie dans sa constitution. Si les grands principes qui inspirent la constitution Mine-Mill sont communistes, que faut-il s'attendre du reste de la constitution.

Pour résumer, la naissance du Mine-Mill est associée au communisme. Sa pratique dans le passé a été de suivre fidèlement la ligne du parti communiste. Ses chefs prêchent ouvertement les théories du communisme le plus authentique. Voilà ce qui est plus que des affirmations gratuites!

(à suivre)

Les méthodes communiste du Mine-Mill actuellement.

Em. RUCHER

Pour le meilleur comfort essayez TORIDHEAT

1. L'unité TORIDHEAT Modèle ORA-air clamatisé est enfermé dans un joli cabinet, durable, facile à nettoyer, fini émail.
2. Plus grande économie d'huile avec le bruleur rotatif Wall Flame.
3. FILTRE facile à remplacer, très efficace.
4. Souffleur silencieux, monté sur caoutchouc.
5. Le contrôle facile avec thermo-rhéostat, Humidificateur Vapoglass avec un peu d'extra.

Voyez-le chez

Morrison Plumbing & Heating

164 rue Elgin, Sud. Tél.: OS 4-0797

Pour plus de Satisfaction et un Prompt Paiement

Mandats-Poste Quotidien — Expédiez vos

BLEUETS

à l'ancienne Firme bien établie

S. MARLOW & CO. LIMITED

209 Ontario Food Terminal, Toronto 14, Ontario

Rapport des Ventes et Mandats-Poste envoyés aussitôt que les Bleuets sont Vendus

ATTENTION SPECIALE AUX MAGASINS ET ACHETEURS
ECRIVEZ-NOUS POUR INFORMATION OU SERVICE
ESTAMPES OU ETIQUETTES GRATUITES SUR DEMANDE

De la collabortion ouvrière patronale dans la production et les conditions de productivité

Plant administration, l'une des principales publications d'industrie au Canada, contient dans son numéro de mars un récit illustre portant sur la collaboration ouvrière-patronale et la consultation réciproque à la **Canadian Tube and Steel Products Limited**, de *Montréal*.

L'article mentionne que le syndicat et l'entreprise ont nettement l'impression d'avoir bénéficie d'un tel programme et signale leur "confiance tranquille, ajoutées à leur ferme résolution de maintenir le programme de collaboration" comme étant un indice du fait que la consultation réciproque est solidement établie à la **Canadian Tube and Steel.**

En terminant, **Plant Administration** déclare: "C'est l'histoire de la collaboration patronale-syndicale enracinée dans les idéaux de la consultation réciproque. La direction et le syndicat croient l'une et l'autre qu'il n'y a pas de problèmes qu'il leur soient impossible de discuter.

"Tous deux envisagent l'avenir avec confiance comptant maintenir des relations heureuses et profitables."

Service téléphonique sans fil à Little Current

On associe généralement les roulottes aux voyages et aux vacances, mais La Compagnie de Téléphone Bell du Canada possède deux très grandes roulottes qui ne voyageront plus et n'auront plus de vacances pour un certain temps. Les deux mastodontes de la route fournissent à Little Current et à Killarney leur premier service de radiotéléphone interurbain.

Inauguré la semaine dernière dans la région, ce service consiste en trois circuits téléphoniques contenus dans un seul canal radiophonique. Il remplace un circuit par fil, fort achalandé, qui reliait Little Current et Killarney et constituait pour ce dernier endroit le seul contact avec le reste du monde. Le nouveau service est bien supérieur à son prédécesseur et ne présente pas les mêmes problèmes d'entretien.

Les deux remorques de 3½ tonnes chacune sont situées l'une à Little Current, sur l'île Manitoulin, et l'autre à Killarney, sur la terre ferme. Une distance de quelque 25 milles les sépare. On prévoit qu'elles demeureront en service aux deux endroits pendant quelque six mois, pour être ensuite remplacées par des immeubles permanents.

Une troisième roulotte, de plus petites dimensions, a été équipée d'un moteur diésel qui fournit l'énergit au service radiotéléphonique. Postée à Killarney, elle demeurera en usage jusqu'à ce que l'électricité de l'Hydro devienne disponible.

Ces perfectionnements du service téléphonique entre Little Current et Killarney ont fait surgir de nouvelles structures dans la région. A Killarney se dresse un pylône d'une hauteur de 150 pieds qui supporte l'antenne de radio. De même, à Little Current, un poteau de 75 pieds de hauteur a été érigé pour soutenir une antenne.

M. R.-N. Washburn, gérant de la compagnie Bell pour la région, a déclaré: "L'importance croissante de Little Current et de Killarney exigeait une liaison plus étroite entre ces deux endroits. Le radiotéléphone a apporté une solution immédiate au problème."

PENSEE DE LA SEMAINE

Vivre selon nos moyens? Voyons! Nous sommes peut-être pauvres, mais tout de même pas à ce point là.

POURSUITES CONTRE LES DISTRIBUTEURS DE BILLETS DE LOTERIE

La police torontoise a annoncé que des poursuites seront intentées contre treize personnes dont le nom a été découvert sur une liste de distributeurs de billets de sweepstake irlandais. Il y avait des personnes inscrites sur la liste, mais toutes les autres ne sont pas inquiétées.

Jour et nuit au service du public

CERTAINES FEMMES peuvent donner la leçon aux hommes en fait d'activité et d'ingéniosité. Mme Mabel Blackburn, par exemple, conduit un autobus de Picton à Kingston, Ontario, chaque jour, soit un parcours de 30 milles. Puis, le soir, elle change de costume et devient infirmière à l'hôpital de Picton On estime qu'elle est la seule femme propriétaire et conducteur d'autobus au Canada. Elle offre un service complet aux clients, recueillant et livrant les colis, se chargeant du magasinage des fermières, et prenant soin des petits enfants. Il ne lui reste que 7½ heures par jour pour le sommeil, les repas, et son ménage, mais elle se dit très heureuse. Sa [illegible] est d'avoir à [illegible] de son autobus. [illegible] n'a pas eu un accident.

Les nouvelles en raccourci

JEUDI

Un garçonnet de 7 ans de Lively est à l'hôpital Général de Sudbury, à la suite de graves blessures reçues lorsqu'il fut projeté de sa bicyclette par un camion qui reculait dans la ruelle près de sa demeure, 204, 4ième avenue, Lively. Il s'agit de Martin Larson. L'on croit que les roues du camion lui ont passé sur le corps. Le camion appartient à la quincaillerie Cochrane-Dunlop et était conduit par Rudolph Lacroix. Le garçonnet venait d'avoir la permission d'aller à bicyclette chercher un "comic book" à un petit magasin.

★ — ★

Edmond Lalonde, chemin Windy Lake se fit imposer une amende de $200. après avoir été trouvé coupable d'avoir vendu de la boisson illégalement dans sa demeure. La police a surveillé sa maison de loin pendant quelque temps et ont vu plusieurs automobiles se rendre chez Lalonde et en sortir d'une façon assez régulière. Dans une descente effectuée dans la maison de Lalonde le 13 juillet, la police a trouvé 4 hommes en train de boire de la bière avec lui. Ceux-ci ont prétendu qu'ils étaient là pour organiser une excursion de pêche.

Un témoin, Fernand Dupuis, commis pour la Sudbury Brewing & Malting Company, a déclaré en cour que l'accusé avait acheté 45 caisses de bières à partir du 4 mai au 13 juillet.

VENDREDI

Le procès de Mme Lenore Bicknell, de Toronto, accusée du meurtre de son mari il y a 18 mois a été remis au 15 août.

Mme Bicknell avait été exonérée de toute responsabilité vis-à-vis de la mort de son mari âgé de 22 ans. Un jury avait trouvé qu'elle l'avait tiré accidentellement pendant que son mari lui montrait sa collection de fusils.

La présente accusation provient d'une déclaration que Mme Bicknell a faite à la police le mois dernier et que la femme a reniée par la suite.

★ — ★

Georges Desjardins, 52 ans, de Beardmore est mort à l'hôpital Lady Minto des suites de graves blessures et brûlures reçues lors d'une explosion prématurée de dynamite dans une coupe de roches sur la route Trans-Canada, près de White River. Il n'avait pas repris connaissance depuis son entrée à l'hôpital.

Son compagnon de travail Hughes Johnson, 47 ans, est à l'hôpital Général de Port Arthur. Son état est moins grave et l'on s'attend qu'il survive.

• • •

Dix-sept feux de forêt font rage en Ontario. Le ministère des Terres et Forêts a déclaré que quatre des incendies brûlent dans la région de Sioux Lookout, six dans le district de Port Arthur, quatre dans la région de North Bay et un dans la région de Géraldon, de Sudbury et de Parry Sound.

SAMEDI

Une jeune fille de 17 ans, Marguerite Couture de Welland, Ontario, qui était en visite chez de la parenté à Hanmer fut frappée par un petit camion lorsqu'elle marchait avec un ami le long de la route 69. Le camion n'a pas arrêté. Des témoins ne s'entendent pas sur sa description.

Le coup projeta Mlle Couture hors de ses souliers qui étaient bien lacés. Elle subit des déchirures à la tête et des coupures aux jambes. Les autorités de l'hôpital St-Joseph disent que son état est bon.

★ — ★

Un mineur sans travail de Noranda a tiré sa femme et s'est ensuite suicidé de la même manière devant les yeux épouvantés de sa fillette de 12 ans. Il s'agit de Zigmunt Nowac. Mme Nowac et sa fille Anna étaient en train de mettre des bleuets qu'elles avaient cueillis, dans un panier. Le mari est entré. Sa femme lui dit d'aller travailler afin de ne pas les laisser crever de faim. Le père est parti et est rentré avec un fusil à plomb et puis a commis le double crime.

DIMANCHE

Un homme de la région de Haileybury, Leonard Culp fut trouvé coupable de négligence au volant et condamné à une amende de $25.00 plus les frais. Son auto heurta une automobile conduite par Georges Newlands, 9 avenue Wiltshire, Sudbury. Mme Newlands et sa belle-fille furent hospitalisées pour coupures et éraflures. Un passager dans l'auto de Culp, Mme Sarah Royce de Thornlow, fut projetée sur le pavé et subit de graves égratignures.

★ — ★

Une fillette de 2 ans de Blezard Valley a été hospitalisée, affligée de la polio. C'est le pire cas de la polio rapporté dans le district de Sudbury cette année.

Selon le Dr. Gilles Desmarais, son état est assez grave. Elle se fait soigner à l'hôpital Général. Elle n'a pas reçu de vaccin Salk à cause de son âge. Tous les enfants qui ont été vaccinés n'ont pas contracté la maladie.

LUNDI

Un jeune homme de Massey, Robert Lisk, 22 ans qui avait été arrêté pour vol avec effraction dans un garage à Massey, s'est enfui au moment où il allait être enfermer dans la prison de Sudbury. Il n'a pas encore été appréhendé.

Lisk portait un gilet beige. Il pèse environ 140 lbs.

★ — ★

La police de Sudbury a annoncé qu'elle a porté des accusations contre 6 adolescents en marge de vols effectués dans des automobiles stationnées près du lac Ramsay.

Un certain nombre de portefeuilles et leur contenu ainsi que des montres ont été volés dans des autos stationnées au bord du lac derrière l'hôpital Général pendant que les propriétaires étaient à se baigner. Une dizaine d'automobiles ont été ainsi volées.

Les 6 jeunes gens devront comparaître en cour sous l'accusation de vol.

MARDI

Mme Ester Rowland, 43 ans de la Floride fut tuée instantanément par la foudre pendant qu'elle lavait la vaisselle dans la cuisine dans son chalet d'été à Chandos Lake, à 50 milles au nord de Peterborough où elle était en villégiature.

L'éclair a frappé un gros pin qui se trouvait près du chalet et a pénétré à l'intérieur par des tuyaux métalliques.

★ — ★

Eugène Leclair, 18 ans, de Whitefish reçut une sentence suspendue pour le vol d'un pneu.

Le pneu en question, volé à un autre homme de Whitefish, n'a jamais été retrouvé. Selon la police, Leclair a caché le pneu après que le propriétaire l'eut vu. Cependant lorsque Leclair conduisit la police là il l'avait caché, le pneu était disparu.

Le juge a ordonné à Leclair de faire une restitution s'il ne pouvait pas remettre le pneu.

MERCREDI

Fred Botts, 30 ans, de la rue Young, s'est blessé grièvement en tombant d'une poutre 20 pieds de hauteur, au nouveau centre d'achat sur le boulevard Lasalle.

Il fut transporté à l'hôpital St-Joseph, avec lacérations au front et des blessures au dos. Sa condition est satisfaisante. Il est sous les soins du Dr. J. M. Cloutier.

Une grue levant une poutre, frappa Botts, le projetant 20 pieds plus bas sur le plancher.

• •

Les mineurs de Sudbury viennent d'obtenir un nouveau contrat de travail.

Après 4 jours de conférence, la commission d'arbitrage a réussi à obtenir une nouvelle entente entre l'International Nickel et l'Union du Mine-Mill. Très peu de détails nous sont parvenus jusqu'à date. Ceux-ci seront révélés par les officiers de l'Union après qu'ils auront été soumis aux membres du syndicat. Le nouveau contrat affectera 17,000 hommes dans le district de Sudbury et à Port Colborne.

C'est le juge Walter Little de Parry Sound qui était président de la commission d'arbitrage. Il était assisté par H. B. Bell de Toronto et Kenneth Woodsworth de Weston, tous deux avocats.

Mike Solski, président du local 598 a représenté l'union. La compagnie était représentée par T.D. Delamere de Toronto.

RELATIONS

Sommaire
août 1956

EDITORIAUX
Télévision et minorités. — Bagnes et banques.
ARTICLES
L'alcoolisme, péché ou maladie? — Rolland Boyle
L'aide fédérale à l'éducation - 1 — Richard Arès
Un manuel de religion - — Vincent Monty
Robert Choquette à la télévision — Emile Gervais
COMMENTAIRES
Washington et les langues étrangères. — Télévision et Canada Français. — L'assurance-santé. En trois mots.
AU FIL DU MOIS
Les syndicats chrétiens. - La Saint-Jean-Baptiste. - L'église Notre-Dame-de-la-Salette. - La peine de mort. - Economie d'hommes et d'impôts.
ARTICLES
Pour ranimer l'éducation patriotique — Paul L'Allier
Trois Elisabeth, un Maisonneuve — Alexandre Dugré
La mission de la famille urbaine — Stanislas de Lestapis
Horizon international — Joseph-H. Ledit
LES LIVRES
Saint Augustin parmi nous. - Tel une flamme inquiète, saint Augustin. - Littérature orale en Gaspésie. - Christiane..., en vacances. - Province de Québec, paradis du touriste.

"RELATIONS", 8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal-11
Abonnement: $3.00 par année
le numéro: $0.25

L'AMI DU PEUPLE

JOURNAL INDEPENDANT DU NORD-ONTARIO
FONDE EN 1942 PAR CAMILLE LEMIEUX
Directrice: Yvonne Lemieux
122 rue Elm Sudbury, Ontario Tél. 3-0700

Journal au service des Canadiens-Français du Nord-Ontario

"L'Ami du Peuple" paraît tous les Jeudis. Il est imprimé à notre atelier, situé à 122 rue Elm, Sudbury.
L'abonnement est de $3.00 par année.
(Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.)

Les enfants s'ennuient-ils en vacances?

Véritable oasis dans la vie écolière, heures inoubliables de détente sous le soleil de la liberté, occasion d'amusements et de promenades en plein air: voilà les vacances.

Les étudiants voient disparaître avec bonheur la tension des examens de fin d'année pour éprouver le soulagement que procurent deux longs mois de repos. Les multiples projets soigneusement entretenus durant l'année scolaire peuvent éclore tout à leur aise durant cette période active où toute communication avec le royaume du rêve se fait plutôt rare.

Avec le consentement de leurs parents, les écoliers ont le loisir d'entreprendre de petits voyages instructifs et intéressants, de se familiariser avec dame nature à l'occasion de joyeux piques-niques, enfin de s'amuser sainement sans perdre de vue leur principale condition d'étudiant. On conçoit difficilement qu'un homme de profession qui bénéficie de vacances prolongées, ne revienne pas de temps à autre à l'objet de son travail pour se replonger dans l'ambiance de la vie normale. De même l'étudiant doit-il se permettre par ci par là quelque incursion dans ses manuels scolaires tout en se réservant le plaisir d'entreprendre la lecture de nouveaux volumes d'histoires.

Contrairement à cette pratique recommandable pendant les moments d'inactivité, certains parents interdissent à leurs enfants tout contact avec les livres, sous prétexte que les vacances ne sont pas faites pour lire, mais bien pour se reposer. Erreur d'autant plus inconcevable que ces chefs de famille paraissent bien intentionnés en incitant l'enfant à dénouer toute attache à la vie étudiante pendant ces deux mois de l'année.

Abandonné à lui-même, après le premier emballement des jours de liberté et de soleil, le bohème qui n'a pas son programme tracé, connait bien vite l'ennui du désoeuvrement et souhaite en lui-même le retour à l'école. Il se retrouve alors plus souvent chez le voisin qu'à la maison, erre partout comme une âme en peine, à moins qu'on ne lui confie un petit travail en rapport avec ses moyens et qui engage sa responsabilité. Autrement, il prend infailliblement la clef des champs, s'expose à la noyade sur le bord des rivières et échappe difficilement aux effets brûlants des coups de soleil.

Pour mettre un comble à la non-contrainte familiale, une certaine catégorie de parents poussent l'inconscience jusqu'à laisser leurs petits s'amuser au beau milieu de la rue sans souci du danger: il n'est donc pas étonnant de voir ces mêmes marmots courir sur les trottoirs à des heures avancées de la soirée.

Un problème identique de surveillance se retrouve, cependant avec moins d'acuité, au chalet où le contrôle est plus intense et plus facile. Mais comme la possession d'une maison d'été n'est pas un privilège courant, les moins fortunés ont par contre l'avantage d'envoyer les membres de leur famille dans des colonies de vacance ou sur des terrains de jeu, endroits idéals de solidarité, de repos et de sécurité. Là, des moniteurs avertis s'occupent exclusivement de la garde des enfants, leur enseignant des jeux passionnants, les familiarisent avec les méthodes de natation, connaissance indispensable qui s'acquiert dès le jeune âge.

Si pour des raisons particulières, l'écolier en vacances doit demeurer à la maison, que les parents resserrent davantage l'étau de la surveillance afin qu'aucun accident ne soit imputé à leur ignorance et leur incurie.

Dans un beau geste de prévoyance, les pères et mères de famille peuvent s'entendre pour tracer eux-mêmes le programme de vacances de leurs fils et filles afin d'obvier à toute tentative d'oisiveté, génératrice d'embêtement et de dégoût.

Pour que les enfants ne s'ennuient pas en vacances, qu'on leur fasse la vie agréable au moyen de divertissements variés tout en leur donnant l'avantage d'apprécier par eux-mêmes l'atmosphère de la vie familiale. Au milieu de ces divertissements appropriés à leur âge, qu'on ne manque pas de rappeler aux étudiants la grande loi du travail, clef du succès pour ceux qui savent se distraire et se mettre à l'oeuvre selon les exigences du moment.

La Page Agricole

Rédigé en collaboration avec l'Union des Cultivateurs Franco-Ontariens (Nipissing-Sudbury)

LA VOIX DU PAPE

Cultivez-vous comme membres de la société

(Discours de Pie XII aux agriculteurs italiens)

La vie, presque retirée, des agriculteurs, pourrait vous induire à vous considérer vous-mêmes comme étrangers à l'oeuvre de la nation, et peut-être même dans une condition d'infériorité par rapport aux autres citoyens.

Rien de plus erroné. La classe agricole, spécialement en Italie, a été et est encore la base de la vie de la nation, soit pour l'importante contribution qu'elle lui apporte, soit pour la santé, la vigueur et la moralité dont elle abonde. Les familles rurales italiennes, qui ont toujours donné jusqu'à aujourd'hui, à la nation aussi bien qu'à l'Eglise, d'innombrables saints, d'insignes savants, artistes, hommes de gouvernement, dévoués à la patrie, prouvent qu'elles sont encore la bonne sève du grand arbre. Continuez dans cette splendide tradition, persuadés, par ailleurs, que votre contribution ordinaire à la vie sociale consiste à améliorer le rendement de votre travail, en veillant à ce que les forces désagrégatrices, qui tentent de vous attirer dans leur orbite, ne vous séduisent pas, et en vous employant activement, suivant un énergique programme d'action, pour que la communauté, aussi bien au centre qu'à la périphérie, soit guidée et dirigée par des hommes d'une honnêteté à toute épreuve.

Ici aussi, Nous désirons ajouter un mot tout particulier aux jeunes gens si souvent tentés d'abandonner les campagnes par le rêve trompeur d'une vie facile à la ville. L'écho qui vous arrive, très chers jeunes gens, des grandes villes par l'intermédiaire de la presse, de la radio, de la télévision et du cinéma, est de nature à fausser en vous la réalite. Bien différente est la vie qui paraît faite de plaisir et d'amusement, de la vie quotidienne telle qu'elle s'écoule jour après jour. De toute façon, la loi de compensation s'avère exacte, même quand on compare les avantages de la ville à ceux de la campagne. Les magnifiques gains de la ville sont décimés par les faciles occasions de dépenses; les divertissements spectaculaires ne valent pas la sérénité des heures passées dans la paix familiale, et l'abondance des commodités ne compense pas le sacrifice de l'indépendance, de la santé, de la sécurité du lendemain, prérogatives celles-là de la vie rurale. Toutes les louanges que la vie des champs a toujours et partout suscitées ne sont pas sans fondement. D'ailleurs, c'est à votre sagesse qu'il incombe de choisir; mais si vous devez vous résoudre à changer de travail, gardez-vous de baser votre choix sur de miroitantes et fausses espérances.

DES BATTEURS ... DE CHEVAL, MIS A L'AMENDE

Poulin Saint-Arneault et Gérald Proulx de Chapleau, ont été condamnés à $75 d'amende chacun pour avoir causé des douleurs et souffrances inutiles à un cheval de chantier.

Ian Mackay, propriétaire du camp de bûcherons et patron des deux hommes, rapporte qu'ils étaient revenus avec le cheval blessé après une journée de travail. Bruce-Mines est à 40 milles à l'est de Sault-Sainte-Marie.

Une fermière au grand coeur

(Photo Central Press Canadian)

Mme Bertha Whyte prend actuellement figure d'héroïne en Ontario. Dans sa maison de Bowmanville elle a recueilli 36 enfants sans foyer et songe même à en recevoir un total de 70 autres. Avec son mari, elle a promis à Dieu de ne jamais refuser un enfant qui a besoin de famille. Tout ce monde habite une vaste maison de ferme, mais qui s'avère déjà trop petite. On y a notamment besoin de huit berceaux pour les bébés. Après le souper, chaque soir, on y assiste à un spectacle peu banal quand tout le monde chante, à l'accompagnement de l'accordéon que joue Mme Whyte.

La corporation des agronomes de la province de Québec

"Les problèmes de l'heure en agriculture ne sont pas tellement nouveaux; toujours il y a eu un mouvement des populations des campagnes vers les villes, qui s'accélérait, se ralentissait ou se renversait selon que la ville pouvait ou ne pouvait pas offrir des occupations plus profitables que l'agriculture." C'est ce que déclarait M. J.A. Bellemare, président de la Coopérative fédérée de Québec, invité d'honneur à une soirée sociale organisée en l'hôtel Sheraton-Mont-Royal, à l'occasion du congrès annuel de la Corporation des agronomes de la province de Québec.

M. Bellemare, dans son allocution a étudié les problèmes de l'heure en agriculture, s'est arrêté plus particulièrement à la question du déplacement des populations rurales vers les centres urbains. Il a souligné que ce qui est le plus inquiétant, à l'heure actuelle dans cette désertion des campagnes, c'est que ce phénomène économico-social révèle un déséquilibre encore plus marqué qu'autrefois entre les revenus agricoles et les revenus urbains.

Le conférencier a interrogé l'avenir pour se demander où et quand ce mouvement prendrait fin. Il s'est dit convaincu que celui qui exploite une ferme et qui veut y demeurer, devra de plus en plus reviser ses méthodes et recourir à tous les moyens que le progrès met à sa disposition pour produire davantage et à moindre coût. Autrement, il finira, lui aussi, par s'en aller en ville.

Comment enrayer cette tendance qui peut devenir néfaste à la première industrie de base de la province? Selon le président de la Fédérée, il faut en premier lieu être réaliste, c'est à dire constater l'effet, en chercher les causes et, si elles nous déplaisent, essayer de les modifier.

M. Bellemare a ensuite expliqué brièvement la nécessité des coopératives en agriculture moderne. La coopération est d'autant plus nécessaire à l'heure actuelle que l'accroissement de la capacité de production de chaque ferme se traduit par un volume plus considérable de denrées agricoles mises sur le marché. Heureusement que le consommateur, en général, à cause de l'accroissement de son pouvoir d'achat et de l'augmentation de la population, peut absorber et dans le cas de Québec, pourrait absorber toute la production agricole. Cependant, de faire remarquer M. Bellemare, les produits d'origine diverses font concurrence à plusieurs denrées autrefois reconnues standards, et l'agriculteur qui veut réussir doit pousser plus loin son activité, c'est-à-dire prendre à son compte les opérations de classification, d'emballage, d'entreposage, de transformation et de vente dont il avait abandonné le soin à d'autres dans le passé. C'est là que se trouve la raison d'être des coopératives.

Le conférencier a insisté sur le fait qu'il ne servira pas à grand chose aux agriculteurs d'être de bons cultivateurs, s'il ne réussissent pas à rendre le maximum de service aux consommateurs afin d'obtenir, à titre de rémunération les gains qui se trouvent dans la préparation, la transformation ou l'entreposage des produits de la ferme. C'est d'ailleurs à quoi les coopératives agricoles de la province se sont appliquées à réaliser avec succès.

A la fin de son allocution, le président de la Fédérée a fait remarquer que les problèmes de l'heure en agriculture sont tout simplement des vieux problèmes devenus plus urgents et un peu plus difficiles qu'autrefois.

Le rythme de la vie dans tous les domaines s'est accéléré, l'agriculture n'a pas échappé à cette évolution. Les moyens d'autrefois, une fois modernisés, sont encore bons et permettront une solution sans chambardement, sans pour cela exiger une vie d'héroïsme permanent.

M. Bellemare a aussi déclaré que les cultivateurs comptent sur l'indispensable concours des agronomes. Ils ont rendu service dans le passé, ils doivent continuer à le faire. Les agriculteurs de progrès sont prêts à collaborer avec eux. Plus que tout autre groupe, celui des coopérateurs l'admet, ils y voient un gage de succès et d'avancement à tous points de vue.

No 19

SOLUTION DES MOTS CROISES

T	I	S	S	U	T	E	R	I	E	■
I	N	T	I	M	I	T	E	■	B	I
T	■	A	■	B	■	I	N	N	E	S
I	N	T	E	R	C	A	D	E	N	T
L	E	U	■	E	R	G	O	T	E	R
L	O	F	S	■	A	E	S	■	■	I
A	■	I	T	E	M	■	S	U	R	E
T	U	E	R	■	O	P	E	R	E	■
I	■	R	A	N	I	■	R	■	J	E
O	R	■	S	I	S	E	■	S	E	T
N	U	■	S	E	I	N	E	T	T	F

Une Minute! Parlons-en...

C'est curieux comme nombre de gens courent un risque lorsqu'ils construisent une maison. Ils se donnent bien du mal pour leurs plans. Ils veulent toutes sortes de choses, y compris une cuisine ultra-moderne, savamment agencée, le dernier cri en fait de salle de bain, de grandes fenêtres et une belle terrasse de gazon. Les arrangements d'argent sont parfaits. Dans dix, quinze ou vingt ans, la maison sera réellement à eux. Simplement des versements réguliers, quelque chose comme un loyer, mais mieux que cela car ils ont quelque chose de plus pour leur argent que le simple privilège d'habiter un logis.

Mais quel est ce risque qu'ils courent? C'est celui-ci: Si le gagne-pain meurt, la maison ne sera peut-être plus un refuge pour la famille mais une source de dettes et de désespoir.

Et cependant, grâce à une police de la Sun Life, très simple, une police Remboursement d'hypothèque—un léger surplus au coût mensuel de la maison—tout solde de l'hypothèque serait effacé advenant le décès du propriétaire. Suivez mon conseil, monsieur le propriétaire: "Ne prenez pas de chance".

Parlons-en—aujourd'hui-même!

Représentant

C. D. Bonhomme

OS 3-0801

176 Elm Ouest

Assurance Sun Life

NOS PROFESSIONNELS ET HOMMES D'AFFAIRES

Plomberie — Chauffage
Installation et Réparations de toutes sortes

HUBERT GUENETTE
16, rue Draper Sudbury.
Tél.: OS 3-8590

A. FOURNIER
ASSURANCES
— LIMITEE —
• Etabli en 1895 •
FEU — AUTO et AUTRES
• Prêts sur Hypothèques •
11 ELM EST. TEL.: OS 5-7846

DESMARAIS - PARISIEN
Comptables agréés
Edifice Mackey-Sudbury OS 4-2939
Chambres 310, 311, 312
193 Main — Sturgeon Falls — 685

Nickel Tire Service
Gérard Boulet, Prop.
VULCANISATION DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR
Agent pour
DOMINION TIRES & TUBES
25, rue Beech

DR. RAOUL HIPPOLYTE
19 rue Durham N.
Bur. OS 3-5190 ● Rés. OS 3-7216
2 p. à 5 h. p.m.
Spécialiste diplômé en chirurgie du Collège Royal des Médecins et Chirurgiens du Canada.

LACOURCIERE & LACOURCIERE
AVOCATS
97 rue Elm Sudbury, Ont.

DESMARAIS & KINSMAN
AVOCATS & NOTAIRES
J. N. Desmarais, C.R.
G. F. Kinsman, B. A.
R. B. Warren, B. A.
102 Edifice Mackey Tél.: OS 5-7521

Heiskanen Jewellers
● HORLOGER
● DIAMANTAIRE
● BIJOUTIER
5 - 7 rue Durham N.
Tél.: OS 5-6652
Sudbury

DR BENOIT LAVOIE
Chirurgien Dentiste
87 rue Elm E. — Chambre 201
Tél. Bur.: OS 3-3548 Sudbury
Rés.: OS 5-7971 Ontario

Transport Delongchamp
Compagnie Ltée
Service de déménagement
Local et Longue Distance
20 Lorne, Sudbury Tél.: OS 5-5811

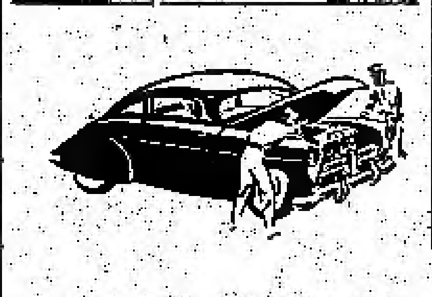

Votre distributeur ESSO du nord de la ville
Pneus et batteries ATLAS
Service de toute sorte
Poste d'Essence Poulin
631 Ave Notre Dame Tél. OS 5-8180

Sudbury Bookkeeping & Letter Service
● tenue de livre complète
● polycopie générale
296 rue Bloor, G. C. Faucon,
OS 3-5986 propriétaire

LEBEL & FILS
• Nettoyeurs
• Teinturiers
OS 57517 142 rue EYRE

A Vendre

LOTS A VENDRE
Bonne localité, près de deux magasins et de l'école.
A Vendre à Vos Conditions
(CHOIX ENTRE 250 LOTS)
Nous garantissons que vous aurez de la bonne eau sur chaque terrain
Prix: $ 450 à $ 500
S'adresser à René Guillet, Guilletville, 40 Chemin Capreol
Courrier délivré à la porte
OS. 4-3333

Salon de Barbier LaSalle
prop. Roland Falardeau
349 Chemin Capreol
New Sudbury
OS 8-8279

NOTICE

NOTICE IS HEREBY GIVEN of the passing of by-law number 1 1956 on the 31st day of July 1956 by the Board of Trustees of the Roman Catholic Separate School, for School Section No. 1 Martland & No. 1 Scollard in the District of Sudbury to borrow the sum of FIFTEEN THOUSAND ($15,000.00) for the purpose of building a school house.

The payment of the said sum of FIFTEEN THOUSAND DOLLARS ($15,000.00) and of the issue of debentures of FIFTEEN THOUSAND DOLLARS ($15,000.00) authorized by the said by-law of the Board of Trustees of the said Separate School is secured by a charge upon the school house property and premises and on the real and personal property vested in the Board of Trustees of the said Separate School and upon all the Separate School rate of the said Board, to be hereafter imposed, until the said Debentures together with the interest thereon shall have been fully paid and satisfied.

The said sum of FIFTEEN THOUSAND DOLLARS ($15,000.00) and the debentures issued by the Board of Trustees of the said Separate School shall be payable in 20 annual instalments on the 1st day of August in each of the years 1957 to 1976 inclusively in the manner following: -

The sum of $500.00 on the 1st day of August 1957 to 1966 inclusively. The sum of $1,000.00 on the 1st day of August 1967 to 1976 inclusively together with interest at the rate of 5½% per annum payable half yearly on the 1st day of February and August in each and every year commencing on the 1st day of February 1957. If no application to quash this by-law is made within three months after publication of notice of the passing thereof, the by-law shall be valid notwithstanding any want of substance or form in the by-law or in the time or manner of passing the by-law.

(sgd) Gaetan Prévost
Chairman

(sgd) Hormidas Pitre
Sec. Treasurer

On déblaie la voie ferrée à McVitties

Des équipes d'ouvriers ont travaillé dur pour déblayer la voie de chemin de fer, à McVitties, où deux trains sont entrés en collision vendredi, faisant un mort et cinq blessés.

Les deux convois, qui transportaient des marchandises, cheminaient à une vitesse d'environ 35 milles à l'heure, le long de la rivière Wahnapitae.

Le chauffeur de la locomotive à vapeur, qui allait vers le sud, M. Gilbert Yensen, de Capréol, a été tué dans l'accident.

LES PLAISIRS DE LA ROUTE

Par CAROL LANE
Conseillère De Voyage

Si vous pouvez répondre "oui" à toutes les questions suivantes, votre sang-froid vous servira bien lorsqu'il fait chaud et que vous êtes au volant:

(1) Commencez-vous à conduire suffisamment de bonne heure pour compléter le tiers de votre voyage avant 10 heures du matin?

(2) Mangez-vous seulement un casse-croûte très léger le matin et à midi, attendant jusqu'au soir pour prendre votre grand repas?

(3) Les vêtements que vous portez en voyage, sont-ils confortables, faciles à laver et rapides à sécher?

(4) Avez-vous toujours à portée de la main une bouteille Thermos d'eau glacée pour vous rafraîchir?

(5) Conduisez-vous à une vitesse modérée afin d'être à l'aise et de jouir des plaisirs de la route?

(6) Prenez-vous un peu de repos plusieurs fois par jour?

(7) Stationnez-vous toujours à l'ombre?

(8) Portez-vous de la lotion pour vous protéger contre les coups de soleil, des pilules de sel et une paire additionnelle de lunettes noires?

(9) Vous détendez-vous au moins 20 minutes dans un bain d'eau fraîche à la fin d'une journée au volant?

(10) Conduisez-vous avec précaution, compétence et calme?

Installation des téléphones à cadran à Whitefish

Whitefish, 13 - La population de Whitefish recevra pour la première fois un service de téléphone — local et interurbain — complet le 12 septembre, au moment où La Compagnie de Téléphone Bell du Canada inaugurera un central de téléphone à cadran dans ce village progressif.

L'outillage initial sera en mesure de servir 400 clients et de répondre aux besoins téléphoniques de Whitefish pour quelque temps. Quatre cabines téléphoniques fournissent actuellement le service à la population.

De nouveaux numéros de téléphone à deux lettres et cinq chiffres entreront en vigueur à Whitefish au moment de l'ouverture du central automatique. Ils permettront à la localité de s'intégrer au programme transcontinental de composition directe des appels interurbains, dont l'application s'étend peu à peu à tous le Canada et les Etats-Unis.

Le nom du central de Whitefish sera "UNion 6". Tous les numéros seront alors formés de l'indicatif "UN 6" suivi de quatre autres chiffres. Un nouveau numéro caractéristique serait UNion 6-3254.

L'installation des téléphones à cadran dans les foyers, les bureaux et les magasins servis par le central de Whitefish doit commencer d'ici à quelques jours, selon M. R.-N. Washburn, gérant de la compagnie Bell pour la région.

MOTS CROISES No 19

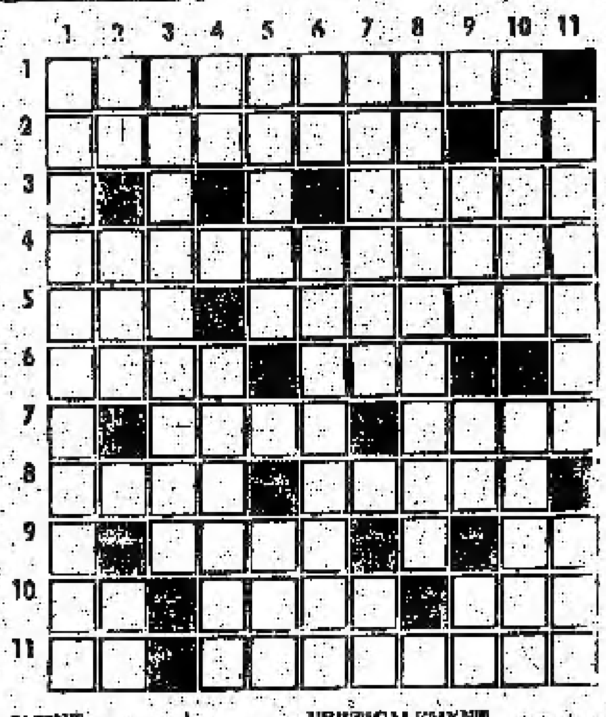

HORIZONTALEMENT

1 — Art du passementier.
2 — Qualité de ce qui est intime. — Indique la répétition.
3 — Que nous apportons en naissant.
4 — Se dit du pouls lorsqu'il offre des intercadences.
5 — Ancienne forme de loup — Chicaner, discuter sur des riens.
6 — Côté d'un navire qui se trouve frappé par le vent (pl.) — Premières lettres d'"aesopus".
7 — En outre, de plus — D'un goût cédé.
8 — Ôter la vie d'une manière violente — Se dit d'une personne qui a subi une intervention chirurgicale.
9 — Reine ou princesse hindoue — Pronom personnel.
10 — Héron jadis — Située — Terme au jeu de tennis.
11 — ... Petite seine.

VERTICALEMENT

1 — Légère agitation qui se remarque dans certains corps.
2 — Préfixe — Signifie nouveau — Petit ruisseau.
3 — Elever une statue à.
4 — Marque le conditionnel — Composition qui imite le diamant et les pierres précieuses.
5 — Genre de poissons physostomes, répandus dans les eaux douces de l'hémisphère boréal — Dit qu'une chose n'existe pas.
6 — Dans "titi" — D'un rouge foncé.
7 — Le plus grand abaissement des eaux d'une rivière — Dans.
8 — Remettre sur son dos.
9 — Propre. — Ville de Chaldée. — Abréviation de saint.
10 — Bois noir fort dur. — Action de ne pas agréer.
11 — Pays d'Italie, presqu'île calcaire baignée par l'Adriatique. — Saison.

LISETTE

Par Paul ROBINSON

Accroissement des naissances et des décès

Les naissances et les décès ont atteint de nouveau records au Canada l'an dernier, mais le nombre des mariages a quelque peu diminué dans notre pays au cours de la même année. C'est ce que révèle le Bureau de la statistique.

Les bébés ont vu le jour au rythme d'à peu près un par minute. On a enregistré 441,682 naissances, au regard de 435,142 en 1954.

Le nombre des décès a été de 128,154, comparativement à 124,520 l'année précédente. Le taux de la mortalité était de 8.2 par 1,000 de population. C'est l'un des plus bas au monde.

Par ailleurs, le taux de la mortalité infantile demeure élevé au regard de celui des autres pays occidentaux. Il est de 31 par mille, comparativement à 32 l'année précédente En tout, 6,902 bébés étaient morts-nés.

Les trois provinces où le taux de la mortalité infantile est le plus élevé sont Terre-Neuve, Québec et le Nouveau-Brunswick.

On compte 42 bébés morts-nés par 1,000 à Terre-Neuve, 38 dans le Québec et 37 au Nouveau-Brunswick.

VENEZ EN FOULE AU

PIQUE NIQUE

du Cercle Lacordaire
de la paroisse Ste Anne
au Lac Long

Dimanche le 26 août

BINGO — Prix en argent — BINGO
Apportez votre goûter

Offre fédérale acceptée par l'Ontario

On rapporte que le gouvernement ontarien vient d'accepter la dernière offre fédérale concernant la construction de la route transcanadienne.

Le fédéral a offert de contribuer jusqu'à concurrence de 90 pour cent du coût de la section non terminée, pourvu que cette section n'excède pas dix pour cent de la longueur totale de la route dans toute autre province.

L'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, le Nouveau-Brunswick et l'Ile du Prince-Edouard ont déjà signé des accords identiques.

Le plus long tronçon ontarien non encore aménagé est situé au nord de Sault-Ste-Marie, entre la rivière Agawa et White River. Il aura 140 milles de longueur.

Longs doigts du fisc!

Au contraire des Etats-Unis, les taxes de vente au Canada sont cachées et il est intéressant de se rappeler que la taxe de vente fédérale compte pour 97 cents sur une robe de $15; $2 sur un mobilier de $300; 9 cents sur une livre de bonbons à $1.50; 2 cents sur les 40 cents d'un tube de pâte dentifrice et $4.85 sur les $75. d'un habit. Et malgré les taxes sur tout, il y a l'impôt sur le revenu des particuliers qui pige à même l'enveloppe de paye de chacun.

Lisez et faites lire
L'AMI DU PEUPLE

Une imitatrice de Marilyn Bell

(Photo Central Press Canadian)

Traverser le lac Ontario en bateau est un plaisir. On peut augmenter ou réduire la vitesse à volonté, sans se préoccuper des courants. C'est ce que dit la jolie Shirley Campbell, qui l'an dernier a échoué dans sa tentative de traverser le lac à la nage. Mais elle veut se reprendre cet été, en étudiant mieux les courants. L'an dernier, elle a parcouru 42 milles mais a dû abandonner à quelques milles du bord. Elle s'entraîne actuellement à Niagara.

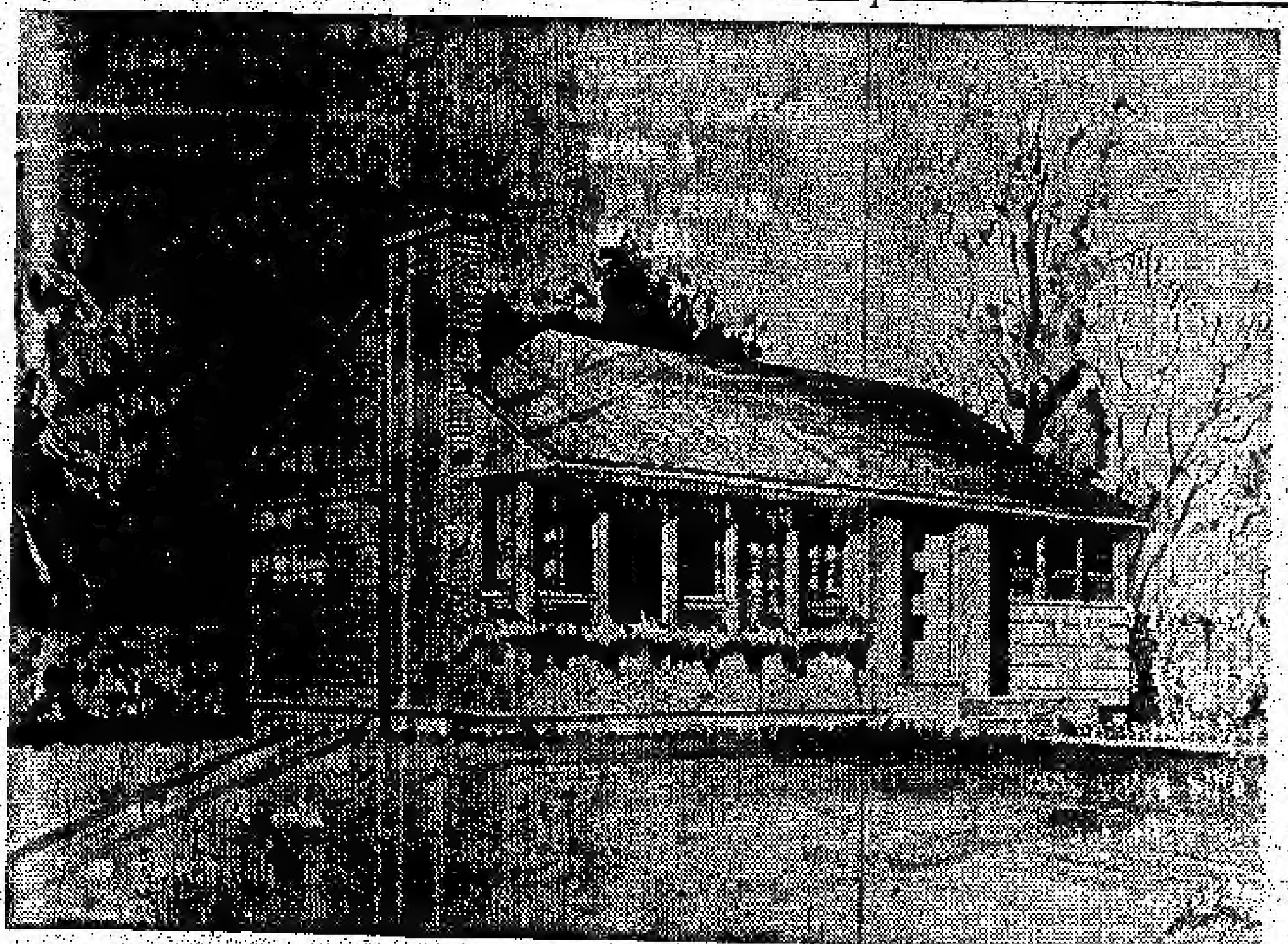

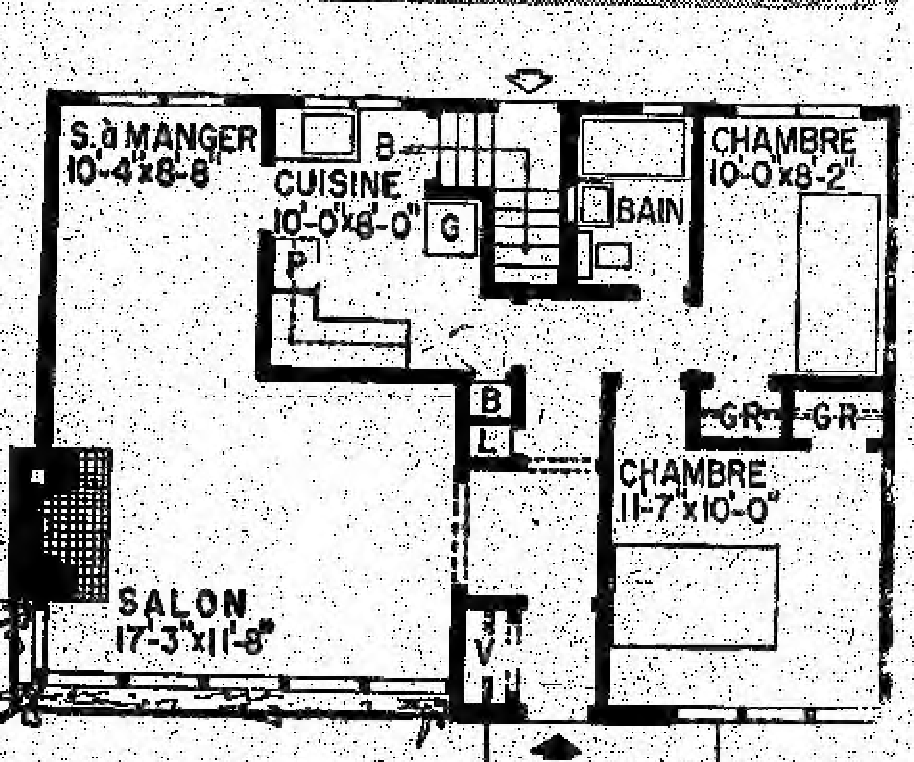

MODÈLES DE PETITES MAISONS LNH—La forme rectangulaire et les lignes continues de ce bungalow de deux chambres dont le plan a été tracé par l'architecte M. G. Dixon d'Ottawa donne une impression d'économie. Pour rehausser l'apparence extérieure de la maison, l'architecte a eu recours à une série de fenêtres sur toute la longueur du salon auxquelles il a ajouté pour plus de couleur, une boîte à fleurs en contreplaqué, près de la fenêtre.

A l'intérieur, la disposition du plan comprend plusieurs caractéristiques que l'on ne trouve pas toujours dans une maison de dimensions semblables. Par exemple, on y trouve un espace distinct pour les repas, lequel se combine avec un salon de bonnes dimensions pour lui donner une apparence spacieuse. De plus, un passage donne accès directement de l'entrée principale à la cuisine et sert également à séparer les chambres du reste de la maison. A l'arrière, l'entrée permet un accès facile à la cuisine et au sous-sol.

L'aire totale de parquet de cette maison est 828 pieds carrés tandis que le cubage est 16,145 pieds. Les dimensions extérieures sont 36 pieds sur 22 pieds 8 pouces. On peut se procurer à un coût minimum, les plans de cette maison qui porte le numéro 114, à la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement.

L'économie canadienne menacée de dislocation à moins que les tendances inflationnaires ne soient mises en échec

A moins que les tendances inflationnaires ne soient mises en échec, l'économie canadienne est menacée de dislocation. Tel est le grave avertissement que vient de formuler le ministre des Finances, M. Harris.

Au cours du débat sur les prévisions budgétaires de son ministère, M. Harris a proposé une mesure concrète pour faire obstacle à l'inflation. Il suggère que les Canadiens souscrivent à la 11e émission d'obligations d'épargne dont la mise en vente est prévue pour le 15 octobre.

L'extraordinaire cadence de l'essor économique appelle un accroissement de l'épargne au Canada.

La très grande activité économique en 1956, a dit le ministre, et notamment l'imposant programme d'investissement de capitaux d'établissement s'élevant à $8,000,000,000, ont considérablement drainé nos ressources disponibles de matériaux, de main-d'oeuvre et de capitaux.

Optimisme dangereux

Le principal risque que court présentement le Canada réside, selon le ministre, dans une attitude d'optimisme à l'égard de la prospérité économique, attitude qui amène les Canadiens à dépenser, pour acquérir des biens de consommation et des services, plus d'argent que l'économie peut en justifier. Un tel phénomène provoque aussitôt des perturbations de prix et de production qui compromettent l'essor de l'économie.

L'année 1956 étant la plus prospère de notre histoire pour la plupart des industries et des particuliers, le ministre estime que chacun doit faire preuve de modération et de prudence.

Il est douteux, a-t-il ajouté, que le pays dispose des usines, des matières premières et de la main-d'oeuvre suffisantes pour réaliser le programme prévu d'investissement des capitaux d'établissement, programme sensiblement accru, de même que pour accroître les exportations et la consommation domestique de marchandises et de services.

Dépenses excessives

"A mon sens, il existe un certain danger qu'au cours des quelques prochains mois, les dépenses totales ne tendent à dépasser la capacité de l'économie de produire assez rapidement le surplus de biens de consommation et de services."

"C'est dire que certains placements de capitaux prévus ne pourront être effectués complètement en raison des limitations déjà mentionnées."

Au sujet de l'augmentation du taux d'escompte de la Banque du Canada, qui atteint maintenant 3 ¼ pour cent, M. Harris a ajouté:

"La Banque du Canada n'a fait que contribuer à réduire le taux d'accroissement du crédit, afin de maintenir un rapport raisonnable entre celui-ci et l'essor de l'économie".

Annonces Classées

Magnifiquement reliée
LA NOUVELLE EDITION
DE LA SAINTE BIBLE
CATHOLIQUE
Imprimatur
M. J. Lemieux o.p.
Archevêque d'Ottawa
Plus de 2,000 pages
336 Illustrations en couleur
DICTIONNAIRE CATHOLIQUE
COMPLET
AVEC REGISTRE FAMILIAL
REPRESENTANTS DEMANDES
Temps partiel ou plein temps
Ecrire à
L'AMI DU PEUPLE
Bte 455